




La banque de demain dès aujourd'hui

## EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE

Conformément à la note d'information visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 28 novembre 2016 sous la référence VI/EM/030/2016, les taux d'intérêts relatifs à l'émission obligataire subordonnée de CIH Bank se présentent comme suit :

Tranche A : Obligations subordonnées à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca	Tranche B : Obligations subordonnées à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca	Tranche A : Obligations subordonnées à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca	Tranche B : Obligations subordonnées à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca
Le taux Bons du Trésor 7 ans calculé à partir de la courbe secondaire des taux des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 1er décembre 2016 ressort à %2,78	Pour la première année, soit du 15 décembre 2016 au 15 décembre 2017, le taux plein des Bons du Trésor 52 semaines monétaire déterminé en référence à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 1er décembre 2016, ressort à %2,27	Le taux Bons du Trésor 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des taux des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 1er décembre 2016 ressort à %3,02	Pour la première année, soit du 15 décembre 2016 au 15 décembre 2017, le taux plein des Bons du Trésor 52 semaines monétaire déterminé en référence à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 1er décembre 2016, ressort à %2,27
Le taux d'intérêt facial de cette tranche sera déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 70 et 85 points de base	Le taux d'intérêt facial de cette tranche sera déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 75 points de base	Le taux d'intérêt facial de cette tranche sera déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 80 et 95 points de base	Le taux d'intérêt facial de cette tranche sera déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 70 et 85 points de base

 Crédit Immobilier et Hôtellerie  
Société anonyme au Capital Social de 2.660.808.500 DH  
Immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le N° 203  
Siège social : 187, Avenue Hassan II, 20019 - Casablanca  
Tél. : (+212) 5 22 47 90 00 / (+212) 5 22 47 91 11 - Fax : (+212) 5 22 47 91 63  
[www.cihbank.ma](http://www.cihbank.ma)

(53416/16)